

# Le journal de la FSU66



## Au sommaire

- Edito: une époque formidable
- 11ème congrès départemental et national de la FSU
- Education: CDEN / CSAD 1er / 2nd degré
- E.V.A.R.S
- Journée Internationale des Droits des Femmes



**F.S.U.**  
La FSU pour l'égalité-e

# ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN



## Pour nous contacter

e-mail: [fsu66@fsu.fr](mailto:fsu66@fsu.fr)

<http://fsu66.fsu.fr>

18 rue Condorcet 66000  
PERPIGNAN

0627294378 / 0616224848

# Fédération Syndicale Unitaire

Bulletin trimestriel de  
la Section des  
Pyrénées Orientales de  
la Fédération Syndicale  
Unitaire

Enseignement,  
Education, Recherche,  
Culture, Justice,  
Formation, Insertion

janvier, février, mars  
2025 n°122

# EDITO: une époque formidable? Géraldine Morales

Alors que la FSU vient à peine de clôturer son 11ème congrès à Rennes, sa nouvelle secrétaire nationale Caroline Chevé va avoir du pain sur la planche!

C'est dans un contexte d'incertitudes politiques que le nouveau 1er ministre, François Bayrou, a pris ses fonctions, poursuivant la politique d'austérité mise en place par les précédents gouvernements Macron.

La nomination de "Madame 49.3", Elisabeth Borne à l'éducation ne présage rien de mieux pour une École déjà bien maltraitée et affaiblie par les cinq précédents ministres de l'Éducation Nationale. Un 1er ministre à peine nommé et déjà enlisé dans une sordide affaire: le scandale de Bétharram.

Nous nous remettons à peine du procès de Mazan, révélant l'horreur subie par Gisèle Pélicot mais aussi son courage qu'une autre affaire, tout aussi monstrueuse, celle de Le Scouarnec, éclate dans les médias pendant que l'abbé Pierre s'avérait être un prédateur sexuel. Donald Trump bouleverse l'ordre mondial en rêvant d'annexer le Canada et le Groenland, en abandonnant l'Ukraine et la Palestine à leur sort et en s'entichant d'un Elon Musk dont on ne sait s'il est simplement idiot ou réellement facho en confondant un salut nazi avec un dab. Soyons sérieux...

Depuis quelques semaines, nous entendons la petite musique du nouveau gouvernement, la situation géopolitique étant ce qu'elle est, nous devons nous préparer: nous sommes en situation de guerre. Vous l'entendez la musique? Les économies nécessaires pour se réarmer? Quid des revalorisations salariales? Quid des conditions de travail? Quid de l'égalité Femmes/Hommes? Quid des retraites, quid des principales préoccupations des citoyen.nes?

Pourtant on nous avait bien qu'il n'y a plus d'argent? Vraiment, nous vivons une époque formidable...

Sur la défense des service publics, sur les revalorisations salariales, l'amélioration des conditions de travail, les retraites, la sécurité sociale, l'assurance chômage sans oublier les questions sur l'immigration, le racisme, le danger de l'extrême droite et l'égalité Femmes/Hommes, la FSU reste déterminée à mener le combat en mobilisant autant qu'il le faudra, on ne lâchera rien.

Localement, lors des instances départementales (CDEN/CSA) qui traite des enjeux politiques dans l'éducation (carte scolaire, mixité sociale, scolaire, laïcité...), la FSU 66 a dénoncé dans ses déclarations liminaires le plan d'austérité du gouvernement et un budget pour l'éducation bien en deçà et qui a des conséquences désastreuses dans notre département, un des plus pauvre de France! Les questions de mixité et de laïcité auxquelles la FSU est attachée ainsi que la question des financements publics des établissements privés sous contrats, tout comme celle de l'EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) ont été portées par notre fédération.

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, a réuni plus de 500 personnes à Perpignan répondant à la grève féministe. Le succès d'année en année de cette journée révèle à quel point le combat reste nécessaire mais mobilise de plus en plus la jeunesse, ce qui est porteur d'espoir. L'égalité Femmes/Hommes c'est l'affaire de toutes et tous.

Conscients de la force de nos luttes, lucides sur la difficulté à les mener, déterminés à les amplifier pour obtenir de véritables avancées sociales : c'est tout cela qui guide notre action.

# 11ème congrès départemental de la FSU 66

## 16 et 17 décembre 2024

Les lundi 16 et mardi 17 décembre 2024 a eu lieu le 11ème congrès départemental de la FSU 66 en présence de son secrétaire national Benoit Teste au lycée Christian Bourquin à Argeles.

Près de 80 adhérent.es des divers syndicats nationaux de la FSU ont participé aux travaux des textes des 4 thèmes proposés.

Vous trouverez à la suite le texte action de la FSU66 voté lors du congrès



La détermination de la FSU66 à défendre un Service Public fort, essentiel, dans l'unité et le respect des valeurs de solidarité, de laïcité et d'égalité entre les Femmes et les Hommes reste plus que jamais notre projet commun, un projet ambitieux, émancipateur pour toutes et tous et porteur d'espoir.

La FSU66 continuera d'exiger que des mesures d'urgence soient prises afin de répondre aux attentes qui se sont massivement exprimées dans les urnes : augmentation des salaires et des pensions, abrogation de la réforme des retraites, de l'assurance chômage, de la loi de Transformation de la Fonction publique et de la loi Immigration, l'investissement dans les services publics sur tout le territoire.

Plus que jamais les questions de mixité sociale, pour lesquelles la FSU66 s'est déjà engagée en 2017 avec la publication du livre blanc de la FSU, doivent être soulevées et étudiées avec attention dans notre département. La FSU66 est pleinement engagée et à l'initiative dans les comités de travail organisés par la DSDEN ainsi qu'au CDEN et sera porteuse de propositions auprès des élus du département et de la FCPE, bien souvent à nos côtés dans de nombreux combats.

Les militantes et militants de la FSU66 continueront d'agir avec détermination, au plus près des collègues, dans tous les combats du monde du travail, pour une société démocratique, d'égalité et de justice sociale.



# 11ème congrès départemental de la FSU 66

## 16 et 17 décembre 2024

Dans le cadre du collectif droits des femmes 66, la FSU66 appelle aux mobilisations contre les violences sexistes et sexuelles les 19 octobre et à se mobiliser les 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Elle prépare d'ores et déjà la grève féministe du 8 mars. Pour la FSU66, notre département doit continuer à prendre sa part dans l'accueil de toutes et tous les réfugiés de toutes origines dans les meilleures conditions possibles et sans aucune discrimination.

Au vu de la situation internationale la FSU66 continuera à porter ses revendications pour la paix entre les peuples et s'inscrira dans toutes les initiatives qui la promeuvent.

Face au sentiment d'abandon, puissant moteur du vote pour l'extrême droite, il y a urgence à reconstruire et consolider les services publics comme outils de solidarité et de lutte contre les inégalités au cœur de notre modèle social

La FSU66 continuera à combattre les idées d'extrême droite et poursuivra ses mobilisations pour convaincre que d'autres politiques économiques, sociales et environnementales sont possibles et nécessaires pour construire une société féministe, écologique et sociale capable de garantir les droits de toutes et tous, de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie en redistribuant les richesses et en respectant la dignité de toutes et tous.

Nous, syndicalistes, avons une responsabilité particulière, pour dénoncer les solutions trompeuses de ces partis d'extrême droite mais aussi pour lutter collectivement contre ces idées qui consistent à nous dresser les uns contre les autres.

Notre devoir est de défendre, de façon intransigeante, dans nos actions, la solidarité de tout le salariat quels que soient son origine ou son statut.

L'extrême droite est, et sera toujours, l'ennemie du monde du travail et un danger mortel pour les syndicalistes que nous sommes. La FSU réaffirme que, dans cette période, plus que jamais, il est nécessaire face à l'extrême droite et aux politiques néolibérales de construire un nouvel outil syndical de transformation sociale avec la CGT, Solidaires et sans exclusive.

Pour cela, elle a rencontré la CGT et Solidaires. Avec la CGT, deux rencontres ont déjà eu lieu, la deuxième rencontre entre les groupes de travail de nos 2 organisations s'est déroulée dans un climat constructif, posant les enjeux de la période, les objectifs recherchés et la méthode de travail à adopter.

L'enjeu pour nos organisations est de se donner les moyens de porter ce débat auprès des syndiqué·es et des salarié·es dans l'intention de donner un signal positif sur une capacité à se parler, se rassembler, dépasser les divisions, dans la volonté de porter un renouveau du syndicalisme de transformation sociale.

Elle portera ce travail à tous les niveaux et en particulier avec les sections départementales, maillon essentiel au plus près du terrain, dont le mouvement des retraites de 2023 a montré toute l'importance.

La FSU continuera à s'engager pleinement dans ce travail avec la CGT tout en conservant la volonté d'élargir à Solidaires et à toutes les organisations qui pourraient s'y retrouver.

Dans un contexte politique particulièrement instable propice à l'isolement et au repli sur la sphère individuelle, un des enjeux de l'année 2025 sera de relancer la construction de mouvements collectifs, d'œuvrer à l'unité syndicale pour qu'un projet porteur d'espoir résultant de nos luttes revendicatives puisse enfin voir le jour. La FSU66 s'y engagera unitairement.

# Texte Action Congrès de Rennes

## du 3 au 7 février 2025

Le congrès national de la FSU a eu lieu du 3 au 7 février à Rennes. La délégation départementale composée des co-secrétaires départementales de la FSU66, Laure Martinez (FSU-SNUipp) et Géraldine Morales (SNES-FSU), de Ignacio Valenzuela (co-secrétaire du SNES-FSU) et Christelle Lara (délégation nationale de la FSU Emploi) a porté et défendu les amendements votés lors du congrès départemental. Vous trouverez à la suite un extrait du texte action national voté par les congressistes. Vous trouverez l'intégralité des textes adoptés au congrès sur le lien suivant: <https://fsu.fr/textes-adoptes-congres-de-rennes-fevrier-2025/>

Ce congrès se tient dans un contexte particulier : en France, notre modèle social continue d'être remis en cause par les politiques libérales pour ce qu'il est, un vecteur incontournable de solidarité et de progrès social sur l'ensemble du territoire national. L'extrême droite continue de se renforcer, en France et dans le monde, entre succès électoraux et influence grandissante sur l'agenda politique de bon nombre de pays d'Europe Occidentale. Dans ce moment décisif pour l'avenir de nos sociétés, la responsabilité du syndicalisme est immense. Alors que les catastrophes consécutives du dérèglement climatique s'enchaînent sur tous les continents, que la guerre s'est installée sur le sol européen en Ukraine, et au Moyen Orient, que des pouvoirs autoritaires s'installent, l'année 2025 a commencé en France dans un contexte politique d'une grande instabilité, marqué par l'emprise de l'extrême droite, dont les idées xénophobes et racistes sont reprises jusqu'au plus haut niveau de l'État, et la réaffirmation permanente du choix de la baisse de la dépense publique et du refus d'augmenter les recettes fiscales. Cette politique, ainsi que le déni démocratique d'E. Macron après les élections législatives de 2024, contribue à placer le RN au centre du jeu politique. Le triple 49-3 utilisé par F. Bayrou est un nouveau signe de faiblesse de ce gouvernement.

Pourtant, nos mobilisations continuent de produire des effets. Le mouvement unitaire contre la réforme des retraites de 2023 pèse encore et empêche le gouvernement de refermer le dossier, le contraignant à annoncer de nouvelles discussions. La grève du 5 décembre dans la fonction publique et à France Travail a permis de parer certains des plus mauvais coups : les deux jours supplémentaires de carence, la suppression des 4000 postes d'enseignants et des 500 ETP soit environ 800 postes à France Travail. Grâce à la mobilisation, les mesures du « choc des savoirs », comme le pacte enseignant, ne sont pas mises en place comme elles avaient été conçues initialement mais sous des formes fortement atténuées. Le travail de longue haleine sur l'EVARS a permis qu'enfin le programme soit voté, laissant espérer des progrès dans la lutte contre le sexism, les discriminations et les violences.

La FSU poursuit son engagement dans la campagne intersyndicale contre le racisme sur les lieux de travail, dont le lancement aura lieu le 21 mars, avec l'objectif d'aller au-delà, par ses actions de sensibilisation, de formation syndicale et par la dénonciation des agissements et des propos inspirés des idées d'extrême droite dont la pénétration va au-delà des partis traditionnellement identifiés comme tels.

Elle s'appuie notamment sur le travail de VISA auquel elle incite ses sections départementales à adhérer afin de développer ce cadre intersyndical et son rôle d'information et de formation par ses stages et publications.

Elle participe aux cadres les plus larges visant à combattre l'extrême droite aux côtés de ses partenaires syndicaux et associatifs, notamment la LDH ainsi que des partis politiques progressistes dans le cadre des espaces d'échange à construire.

# Texte Action Congrès de Rennes

## du 3 au 7 février 2025

Le module de formation syndicale contre l'extrême droite élaboré par les centres de formation de la FSU et la CGT sera déployé rapidement la FSU invite ses sections départementales et ses syndicats nationaux à s'en emparer partout où c'est possible. La FSU continuera à s'opposer à toute arrestation de mineurs dans un établissement scolaire. Dans ses activités syndicales, la FSU continuera, seule ou dans le cadre de collectifs, à sensibiliser et informer sur le droit des migrant·es : être sans papier ne signifie pas être sans droit.

Elle exige des engagements fermes pour la protection des élèves, notamment l'application stricte de la circulaire du 19 octobre 2013 « interdisant les interventions des forces de police et de gendarmerie dans l'enceinte des établissements scolaires et aux abords dans le cadre de procédure d'éloignement. »

La FSU, avec les syndicats concernés, appelle les personnels à protéger les enfants de parents sans papiers et à leur permettre de suivre une scolarité dans les meilleures conditions. Elle demande que les familles sans papiers, dont les enfants sont scolarisés, bénéficient d'un titre de séjour permettant à ces derniers la poursuite d'une scolarité sans crainte d'être expulsés à tout moment, y compris sur leur lieu d'étude.

La FSU participera aux manifestations du 22 mars contre le racisme. [...]

Face à la crise économique, sociale, écologique et à la menace de la prise de pouvoir de l'extrême-droite, la FSU, qui porte haut son projet de transformation sociale, doit convaincre inlassablement de l'utilité de l'action collective et de la mobilisation pour alimenter le rapport de force.

La FSU réaffirme son soutien aux mobilisations sectorielles en cours et porte au sein des différentes intersyndicales la nécessité de mobilisations unitaires puissantes sur les retraites, la défense de la sécurité sociale, les salaires et les services publics, l'éducation. Elle travaillera à impulser ces mobilisations en s'adressant aux personnels sur leurs lieux de travail.

La FSU s'adresse à ses partenaires syndicaux et associatifs pour construire dans l'unité les luttes sociales qui s'imposent dans cette période lourde de dangers mais aussi riche de possibles. Elle appelle les agent·es de la fonction publique à se tenir prêts à la mobilisation et à la grève face aux conséquences du budget d'austérité, pour l'abrogation de la réforme des retraite, l'augmentation du point d'indice et les services publics.

Pour accentuer le rapport de force, la FSU appelle les fonctionnaires et agent·es public·ques à renforcer les luttes en se syndiquant.

Dans la perspective de construire un nouvel outil syndical, la FSU s'adresse à ses partenaires syndicaux pour présenter l'idée de maison commune de lutte et de transformation sociale conformément à ses mandats.

La FSU s'adresse à ses partenaires syndicaux et associatifs pour construire dans l'unité les luttes sociales qui s'imposent dans cette période lourde de dangers mais aussi riche de possibles. Elle appelle les agent·es de la fonction publique à se tenir prêts à la mobilisation et à la grève face aux conséquences du budget d'austérité, pour l'abrogation de la réforme des retraite, l'augmentation du point d'indice et les services publics.



Le service public,  
on l'aime, on le défend

# Education: déclaration liminaire de la FSU au CDEN du 5 mars

Le 5 mars s'est tenu le CDEN, instance départementale qui traite des enjeux politiques dans l'éducation (carte scolaire, mixité sociale, scolaire, laïcité...). Il réunit les acteurs et actrices locaux dans l'éducation: préfecture, DSDEN, Collectivités locales, départementales, régionales, les DDEN et les organisations syndicales.

Alors qu'il faudrait un grand plan d'investissement pour les services publics, alors que les attentes étaient fortes pour améliorer la qualité du service public d'éducation, alors que 2025 aurait dû être enfin une année pour l'école publique confortée par un budget à la hauteur des enjeux et des missions qu'elle porte, une année où les personnels de l'éducation nationale auraient dû être enfin respectés et revalorisés, c'est bien un budget d'austérité pour l'école qui nous est à nouveau présenté. Tailler dans les services publics c'est vraiment une politique de courte vue, c'est penser que les services publics et en particulier celui de l'éducation sont un coût alors qu'ils sont un investissement, un pari sur la jeunesse, sur l'avenir.

Dans cette période d'incertitudes politiques, avec un 1er ministre déjà affaibli par un scandale monstrueux, et menacé par une censure, un gouvernement tenu par l'extrême droite, les personnels découvrent la 6eme ministre de l'Education nationale depuis 2022, Elisabeth Borne. Dans ses vœux envoyés aux personnels, elle affirme que toutes les réformes menées dans l'Education nationale n'ont pas été comprises, comme le choc des savoirs. Le refus de la FSU du choc des savoirs ne repose pas sur un problème de non compréhension des objectifs de cette politique éducative régressive, mais bien au contraire de la volonté de construire une autre politique éducative se donnant comme objectif la réussite scolaire de tous les élèves et étudiants sans organiser un tri scolaire dès les premières années de scolarité.

Dans la loi de finance 2025, la création de 2 000 emplois supplémentaires d'AESH et la non-suppression de 4 000 emplois d'enseignants ne permettent pas de compenser la dégradation des taux d'encadrement liée aux choix budgétaire en défaveur de l'Education depuis 2017. Loin de là ... Et même si la perspective des trois jours de carence est a priori écarté, il reste pour la FSU inadmissible qu'un jour de carence soit maintenu et que le passage à 90 % de la rémunération des CMO ne soit pas définitivement abandonné. D'ailleurs les 5 et 12 décembre, les fonctionnaires, dont beaucoup de personnels de l'Éducation nationale, ont exigé la revalorisation de leurs rémunérations et de leurs métiers répondant avec force aux appels à la mobilisation, exigeant le respect mais disant aussi leur fierté d'être fonctionnaires, d'être au service de l'intérêt général.

Dans le 1er degré les 470 suppressions de postes annoncées pour la rentrée 2025, dont 10 dans l'académie et avec une dotation pour les P.O. de 0 poste, ne vont pas dans le sens d'une réelle politique d'amélioration des conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels de l'Education Nationale. Pour la FSU, la baisse démographique doit se traduire par une baisse des effectifs dans toutes les classes et par la création des postes nécessaires à l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement. Cette carte scolaire à moyens constants pour notre département ne permet pas, Madame la Directrice académique, d'ouvrir des postes supplémentaires de TMB, de dispositif ULIS écoles, de reconstituer les postes de RASED qui ont été sacrifié depuis plus de 15 ans, ni

# Déclaration liminaire de la FSU 66 au CDEN du 5 mars



même d'ouvrir des classes partout où cela est nécessaire. Répondre à ces priorités vous aurait obligé de fermer encore plus de classes et de détériorer tout autant les conditions de travail des enseignantes et enseignants du département puisque chaque ouverture doit être compensée par une fermeture.

Dans le second degré, malgré les annonces répétées de baisse, les effectifs restent stables (+ 3 élèves hors Segpa) dans l'ensemble des 31 collèges du Département pour la rentrée 2025. Les moyens alloués à notre département demeurent très insuffisants malgré une dotation globale en hausse de 77 heures :

- le H/E des P.O est de 1,16 soit le plus faible de l'académie.
- l'IPS censé être un indicateur pris en compte dans la distribution des moyens, ne s'avère être souvent qu'une donnée pour agrémenter un tableau, rien de plus. Les Pyrénées Orientales sont littéralement délaissées par le Rectorat : l'IPS est de 94,3 (77,2 pour Perpignan) quand la moyenne Académique se trouve à 103. Les collèges des Pyrénées Orientales sont manifestement sous dotés et nos collégiens discriminés !

Face à cette pénurie de moyens, la répartition des heures est inégale et certains établissements perdent ainsi de nombreuses heures : Prades, Thuir, Cabestany, Elne, Bourg Madame, Saint André, Millas ou Saint Estève perdent 26 heures, Saint Laurent 42 heures ... Soit l'équivalent de nombreuses divisions fermées.

En lycées, la situation n'est guère meilleure avec de fortes restrictions de moyens prévues par le rectorat de Montpellier. La FSU réaffirme son soutien à l'école inclusive dans l'esprit humaniste initial de la loi de 2005 et à l'accueil de tous les élèves dans des conditions et des lieux permettant leur réussite.

Si la loi a permis des avancées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, sa mise en oeuvre s'effectue aujourd'hui sans moyens suffisants et au prix d'une forte dégradation des conditions de travail des agent·es. Aujourd'hui cette inclusion est trop souvent synonyme de souffrance pour les élèves directement concernés, pour les autres élèves et de difficultés pour la communauté éducative.

La FSU réclame en urgence des moyens supplémentaires pour faire face aux effectifs chargés dans notre département aussi bien dans le 1er comme le 2d degré, mais aussi et surtout tenir compte de la situation économique et sociale locale particulièrement dégradée, et offrir à tous les élèves de l'enseignement public les conditions nécessaires à leur réussite scolaire. Aujourd'hui, l'ensemble des experts reconnaissent que les Pyrénées-Orientales, et en particulier Perpignan, sont fortement marquées par une ségrégation sociale et scolaire. Début février, lors d'une conférence dans notre département, l'ancienne ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a même évoqué le terme de "séparatisme". Ces constats confirment et renforcent les analyses et les revendications portées par la FSU sur ce sujet.

Monsieur le Préfet, Madame la DASEN, nous vous demandons solennellement d'intervenir auprès de madame la Rectrice ainsi que des instances ministérielles pour que les Pyrénées-Orientales ne soient plus sous dotés et discriminés. Face à cette situation alarmante, l'État et les collectivités locales doivent impérativement mettre en place un observatoire de la mixité scolaire accompagné d'un plan d'urgence pour l'éducation dans notre département. C'est, et ça restera, le combat prioritaire de la FSU 66.

# Déclaration liminaire de la FSU 66 au CDEN du 5 mars

A l'approche du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, la FSU66 dénonce les attaques contre la fonction publique dont les principales cibles sont les femmes, avec par exemple la réduction de l'indemnisation des arrêts maladie, ou la réforme des bonifications pour enfants qui a réduit les droits des femmes fonctionnaires à la retraite, c'est inacceptable. La FSU exige des moyens pour renforcer les services publics, revaloriser les métiers et garantir une véritable égalité salariale.

Nous ne transigerons pas non plus sur la lutte contre les violences sexistes et sur l'éducation à la vie affective et sexuelle, le courage de Gisèle Pelicot nous oblige toutes et tous. Le combat pour les droits des femmes est un combat pour la société tout entière.

C'est la raison pour laquelle la FSU se félicite de la publication du programme d'ÉVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité), le 6 février, qui a sonné à la fois comme un soulagement et un moment d'espoir. Soulagement que ce programme soit enfin publié en dépit de l'offensive de l'extrême droite et des critiques réactionnaires qui ont trouvé un écho médiatique, par le relais des médias de Vincent Bolloré, mais aussi politique, notamment par les déclarations d'Alexandre Portier, ministre délégué à la Réussite scolaire et à l'Enseignement professionnel, relayant la supposée existence d'une « théorie du genre ».

L'enseignement catholique privé a aussi émis de grandes réserves, demandant que le texte soit « profondément remanié », remettant en question la légitimité de l'Éducation nationale de dispenser un enseignement de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Malgré toutes ces attaques, voir s'imposer nos principes d'une École émancipatrice, celle qui permet aux élèves de grandir dans leur singularité et ensemble, est donc aussi un motif d'espoir.

Enfin pour conclure, nous nous réjouissons que le Département porte à l'ordre du jour de ce CDEN la question de la laïcité, question à laquelle la FSU est profondément attachée. A l'heure des débats budgétaires, la question du financement public des établissements privés sous contrat ne peut plus être éludée alors qu'il est établi que ces établissements participent à la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse, aucun gouvernement ne peut échapper à l'impérieuse nécessité, pour le pays de réorienter, les fonds publics vers l'école publique laïque.

Face aux crises profondes il est plus que jamais nécessaire de faire société, l'école publique laïque doit donc recevoir les moyens de ses ambitions civiques et intellectuelles. Redonner espoir et ambitions à toute la jeunesse dans tout le pays, nécessite de concrétiser partout les visées émancipatrices de l'école publique laïque. Faute de moyens et d'ambition pour son développement, faute d'une défense véritable face aux attaques qu'elle a subies de la part des réactionnaires de tous bords, elle est aujourd'hui malmenée. Il est urgent que la République soutienne pleinement son école, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays.

**MAINTENANT  
L'ÉCOLE PUBLIQUE !**

**COLLECTIF POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE ET LAÏQUE**

*"L'argent public doit permettre à l'École publique de renforcer l'égalité dans l'accès aux savoirs sur tout le territoire national."*



# Compte rendu du CSAD 1er degré du 3 mars 2025

## Frédéric Traby

Avec une dotation départementale de 0 poste par le rectorat et le projet qu'elle propose, la DASEN indique qu'en l'état et avant les débats de CSA, il resterait un solde de 3,5 emplois de marge.

Où les utiliser : poste en classe, en remplacement, hors classe ?

Sa préférence va à un emploi au plus proche des élèves, donc pas hors classe.

Pourtant, son projet indique bien 5 postes hors classe, qui seront d'ailleurs très débattus lors des deux CSA-D.

La DASEN indique par ailleurs que si la DSSEN obtenait dans le cours de l'année l'autorisation de recrutement pour des emplois provisoires, ils seraient orientés prioritairement sur des postes de remplaçants...

– Dès la déclaration liminaire, la FSU a pointé du doigt l'absence dans le projet de création de postes d'ULIS-école et de remplaçants, malgré une priorité nationale pourtant affichée.

Cette question du nombre de remplaçants a été portée par la FSU, tant sur le nombre, sur les choix d'implantation (en particulier zones rurales avec écoles petites donc remplacements inévitables), sur l'augmentation de la gestion des manques de moyens humains pris sur les moyens des circos (brigades bloqués sur des compléments de temps partiels, de collègues absents à l'année, sur des postes ouverts type « moyens provisoires »...). Ce sont ces dérives qui amputent de plus en plus les moyens de remplacement du quotidien.

Les consignes nationales d'allègement des effectifs en GS CP et CE1 sont toujours d'actualité.

– Pour ce qui est des classes « dédoublées », disons plutôt allégées, le développement sur les écoles de REP REP+ arriverait à son terme.



Selon l'administration, les dernières de ces écoles n'en ayant pas bénéficié pour des raisons de locaux ne le permettant pas. La FSU-SNUipp a depuis des années pointé du doigt cet impact du bâti scolaire provoquant cette inégalité de traitement des élèves perpignanais (pas d'allègement, effectifs fluctuant de 12 à 18, co intervention de deux enseignants dans la même classe, élèves travaillant dans des pièces exigües voire des couloirs, etc...).

– Pour le reste des écoles du département (limitation à 24 en GS CP CE1), la FSU-SNUipp a souligné qu'elle est bien évidemment favorable à l'allègement de ces effectifs, mais qu'il fallait éviter que cette politique ne fasse des dégâts collatéraux sur les autres classes de cycle 1 et 3. En effet, pour des raisons d'affichage de cette politique ministérielle, des organisations pédagogiques farfelues ont parfois été imposées par des IEN aux équipes, avec des déséquilibres inacceptables pour quelques élèves sur l'école (rigidité du plafond à 24 impliquant des cours doubles ou triples plus lourds sur les autres niveaux par exemple). L'affichage d'un remède ne doit pas être plus néfaste que la maladie elle-même.

# Compte rendu du CSAD 1er degré du 3 mars 2025

Frédéric Traby

La DASEN a convenu qu'il fallait éviter ces situations. La FSU-SNUipp rappelle que les organisations pédagogiques doivent rester à la main des équipes, le rôle de conseil et d'accompagnement des IEN devant améliorer et non détériorer ces choix.

Depuis une douzaine d'années, aucun nouveau site bilingue (catalan/français) n'avait été envisagé par l'administration. Une classe ouvrira à la rentrée prochaine à la maternelle Paul Reig d'Elne, pour des élèves poursuivant leur scolarité à l'élémentaire Néo avec leurs futurs camarades venant de la maternelle Louise Michel.

Des arguments sur la consolidation de la filière existante, sur l'équilibre en effectifs et en mixité entre les deux maternelles, et la demande municipale ont été avancés.

Un nouveau site bilingue est à l'étude, « dans la plaine », sans donner plus de détail avant une consolidation du projet en cours de procédure.

La Dasen annonçait 3 postes affichés « mixité », sous le titre « postes hors la classe » mais, selon la DASEN, présents devant les élèves la plupart du temps. Face au flou relatif de ces postes de vitrine qui regroupent des fonctionnements différents (type enseignant surnuméraire), la FSU a demandé des précisions, et a exprimé son fort doute quant à l'efficacité de ces dispositifs dans le cadre de cette action en faveur de la mixité dans ces écoles. La FSU a rappelé qu'elle porte la lutte pour la mixité dans son ADN. La mixité disparaît depuis 20 ans, en particulier sur Perpignan, et tout progrès en faveur de la mixité sociale au sein des écoles, des quartiers perpignanais et entre villages est bon à accompagner.

Mais ce thème relève de questionnements bien plus profonds, intégrant les mairies, les collectivités locales quand on remonte au maillage scolaire jusqu'au collège ou lycée...

Après ces débats et nos interventions, le 14/02/2025, la DASEN est revenue sur 3 fermetures qu'elle a décidé d'annuler (Saillagouse, Vertefeuille élémentaire Perpignan et D'Alembert 2 Perpignan).

Lors du second CSA-D, la DASEN a finalement décidé de retirer 2 des 3 postes "mixité" pour réaffecter ces moyens sur 1 poste de remplacement bilingue sur Perpignan 2 et une ouverture de classe maternelle sur Thuir.

**vote des organisations syndicales sur ce projet de l'administration :**  
**FSU : contre 5**  
**FNEC-FP-FO : contre 1**  
**SNALC : contre 2**  
**UNSA éducation : abstention 2**



# Compte rendu du CSAD 2d degré du 11 mars 2025

## Guillaume Palanchon

Lors du CSASD sur les moyens alloués pour la rentrée 2025, nous déplorons le manque de moyens alloués à notre département au regard des effectifs prévus, des indicateurs d'IPS dans les écoles et collèges du Département.

En effet la dotation en hausse de 77 heures par rapport à l'année dernière reste toutefois très insuffisante face aux 329 heures qu'il faudrait en plus de cette dotation à notre Département pour être au niveau de la moyenne académique.

La situation au moment d'aborder la carte scolaire du Second degré n'est donc pas réjouissante et se traduit de la manière suivante:

### 9 créations de postes et 12 suppressions de postes dont 5 occupées.

Lors du groupe de travail du mercredi 5 Mars 2025, le SNES-FSU a demandé la création de 8 postes supplémentaires et demandé le maintien de 3 postes en s'appuyant sur des données précises et argumentées.

L'efficacité des militants et sympathisants du SNES FSU 66 nous a permis de récolter l'intégralité des 31 DGH. Nous vous en remercions.

C'est grâce à ce travail préparatoire que nous avons pu défendre la cause des établissements.

Nous avons été néanmoins surpris de constater les divergences entre un certain nombre d'informations communiquées lors des CA dans les collèges et les remontées effectives aux services de la DSDEN.

Ceci pose un véritable problème de sincérité dans certaines instances locales. Dans cinq établissements, le CA se sera tenu APRES le CSASD sur les créations/suppressions de postes. Ceci entraîne des situations non réglementaires.



Par exemple, à Cabestany, une suppression de poste est mentionnée sur le document préparatoire du CSASD alors même que le CA s'était prononcé contre celle-ci !

Le CSASD du mardi 11 Mars devait entériner (ou non) ces propositions de créations supplémentaires et de maintien.

La DSDEN a montré son incapacité à anticiper les éternelles problématiques de rentrées scolaires liées à des postes non pourvus et les contraintes qui vont se présenter aux collègues en services partagés où TZR (avec une hausse conséquente et continue du prix de l'essence, entre autres...).



# Compte rendu du CSAD 2d degré du 11 mars 2025

## Guillaume Palanchon

Nous avons dénoncé et nous nous sommes opposés à :

- La fermeture du poste de Technologie à Bourg Madame entraînant la suppression proprement dit de la discipline en termes de poste dans ce collège avec pourtant des moyens en heures qui existent.
- au refus de la DSDEN de créer des postes ou existe un BMP de minimum 10h pérenne dans le temps.

La plupart de nos propositions de créations ont été rejetées pour des arguments irrecevables montrant la volonté de la DSDEN de ne pas présenter une balance positive sur la carte scolaire second degré 2025.

Toutefois nous avons réussi à obtenir :

- le maintien du poste d'histoire géo au collège de St Laurent
- le maintien du poste de Catalan à Cabestany mais avec une étiquette Catalan/Espagnol au lieu de Catalan/Lettres.
- la création d'un poste de Lettres modernes à Pons avec un complément de service à La Garrigole
- la création d'un poste de Mathématiques à Pons avec complément de service à Sévigné

Nos demandes, fondées, s'appuient sur :

- la réalité du terrain
- notre objectif d'assurer le bon fonctionnement du service d'éducation
- l'intérêt de mettre les collègues dans les meilleures conditions de travail.

Malgré nos interventions, nous n'avons pas réussi à obtenir une balance positive.

On trouvera le positif en disant que la casse a été limitée. Le bilan de ce CSASD carte scolaire 2025 est donc de :

12 créations de postes et 12 suppressions de postes dont 5 occupées

vote des organisations syndicales sur ce projet de l'administration :  
FSU : contre 5  
FNEC-FP-FO : contre 1  
SNALC : contre 2  
UNSA éducation : abstention 2



# EVARS : les programmes enfin ! Une victoire pour l'École, les élèves et les personnels ! Laure Martinez

Après des mois d'attente et de campagnes calomnieuses, le programme sur Eduquer À la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité (EVARS) voit enfin le jour.

Le Conseil Supérieur de l'Education (CSE) s'est prononcé le jeudi 30 janvier avec 60 voix pour (dont celles de la FSU) et 0 contre. C'est un pas décisif vers sa publication et sa mise en œuvre.

C'est aussi une victoire face aux attaques des associations d'extrême droite de ces derniers mois qui tentent de saper les fondements de l'École de la République et de la société.

Alors que cette éducation constitue un apprentissage obligatoire selon le code de l'Éducation et selon la loi Aubry de 2001, un rapport du CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) rappelle que moins de 15% des élèves ont bénéficié des trois séances annuelles dédiées durant leur scolarité. Il aura fallu pas moins de six ministres de l'Education nationale et des mois d'attente depuis le consensus trouvé après une large consultation avec les organisations syndicales, les parents d'élèves, les associations de spécialistes pour que ce programme prenne enfin corps. Ce programme ambitieux est indispensable, il mêle dimension éducative et citoyenne, c'est un levier essentiel pour permettre à l'école de répondre aux enjeux sociaux. Il y a urgence à ce que l'éducation à la vie sexuelle et affective soit effective dans les écoles, tout comme les trois séances par an d'éducation à la sexualité. Il y a un double enjeu d'éducation et de prévention. C'est le socle incontournable de la lutte contre les inégalités filles/garçons, à travers par exemple la déconstruction des stéréotypes de genre.

C'est aussi un levier de la prévention contre les violences sexistes sexuelles ou les violences intrafamiliales grâce à une meilleure connaissance de leur corps et de leur intimité par les enfants dès le plus jeune âge.

Cela est d'autant plus décisif que la CIVISE (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants) atteste que la plupart des violences sur les enfants sont le fait de proches. Ces questions délicates, souvent ignorées au sein de la cellule familiale, relèvent de l'institution scolaire en charge de la formation à une future citoyenneté éclairée.

Il n'en reste pas moins que cette éducation n'est pas une évidence à mettre en place, qu'elle nécessite l'organisation d'un plan de formation de l'ensemble des personnels sur le temps de service et d'une protection sans faille de l'employeur en cas de remise en cause extérieure de cet enseignement.

## Des indicateurs préoccupants



**Un quart** des hommes de 25-34 ans pense qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter

**37%**

des femmes ont subi des rapports sexuels non consentis

(source: rapport annuel 2023 de l'état des lieux du sexism en France, Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes)



**Une fille sur 5 un garçon sur 13** subissent des violences sexuelles

(source : rapport de la CIVISE, novembre 2023)

# EVARS : les programmes enfin ! Une victoire pour l'École, les élèves et les personnels !

Pour la FSU, l'éducation à la sexualité, intégrant pleinement les dimensions relationnelles et affectives, doit être assurée en premier lieu par les enseignants. Quand elles sont possibles, des co-interventions avec d'autres personnels de l'EN (infirmier·es, assistant·es sociales, CPE) ou avec des associations agréées telles que le planning familial peuvent être organisées. Cela suppose une formation initiale et continue ambitieuse pour permettre aux équipes pédagogiques de concevoir et mener des séquences d'apprentissage spécifiques, adaptées à l'âge des élèves. Des ressources institutionnelles doivent également être mises à leur disposition. Si les séquences d'apprentissage doivent faire l'objet d'un enseignement spécifique, l'EVARS doit aussi se décliner de manière transversale à travers les autres disciplines au-delà des trois séances obligatoires. Elle pourra ainsi contribuer à un fonctionnement plus égalitaire de la classe et de l'école.

## EVARS :

nous avons gagné  
l'éducation à la vie  
affective, sexuelle  
et relationnelle,  
obtenons sa mise  
en classe !



LE 8 MARS,  
CONTRE LA CULTURE DU VIOL  
FAISONS LA GRÈVE FÉMINISTE !



## Des ressources pour débuter

À ce jour, peu de ressources institutionnelles sont disponibles pour le primaire à part le vademecum sur les violences sexuelles intrafamiliales qui comporte des propositions de séances pour chaque cycle de la grande section au lycée. De même, dans sa deuxième partie, le document sur les principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité de l'UNESCO propose des thèmes et objectifs d'apprentissage sous la forme d'un tableau et par tranche d'âge. Pour travailler les différentes entrées de l'EAS, les albums constituent un support privilégié. **C'est mon corps** de Mai Lan Chapiron (cycle 1) ainsi que les planches anatomiques «**Entre les jambes**» permettent de traiter de la connaissance du corps. Sur la notion centrale du consentement et de la sphère intime, citons du cycle I à III **La bulle de Miro, Anti-Bisous, Elle a dit non**, mais il existe aussi des vidéos explicatives adaptées à l'âge des enfants. Sur la prévention des violences, l'ouvrage **Quand on te fait du mal** fait référence. **Je ne suis pas le doudou de mon papa** aborde la question difficile de l'inceste. **Ton corps t'appartient** est représentatif de l'avance québécoise en EAS et l'excellent manuel pour les pré-ados **Le livre le plus important du monde** a récemment été traduit du Suédois par Elise Devielhe.



# 8 mars : manifester pour les droits des femmes encore et encore Monique Hernandez

Cette année le 8 mars a été articulé par le CDDF66 autour de deux axes forts .

Le premier a été décliné le 5 Mars avec un débat organisé à la fac sur l 'égalité Hommes/Femmes dans le monde du travail. L'occasion, à partir d'un jeu interactif, de balayer l'actualité des droits des femmes sur fond de restrictions budgétaires et d'idéologie ultra libérale. Parmi les thèmes abordés : différence salariale à diplôme égal, harcèlement et violences au travail, pénibilité, métiers du soin et éducatifs dépréciés, charge mentale au travail et au quotidien, politique déficiente de la garde d'enfants, retraites des femmes scandaleuses...

Une trentaine d'étudiants ont confronté leurs connaissances et ont fait part de leur vécu et leurs interrogations sur des sujets actuels et qui les concernent directement.

Le deuxième point, présenté aussi à la Presse, faisait de la manif du 8 Mars à Perpignan, un appel à la lutte contre l'extrême droite et le soutien aux femmes du monde entier : les afghanes enfoncées dans la nuit des talibans, les irakiennes et les iraniennes soumises aux mariages précoces en plein XXIème siècle ou en prison comme les algériennes de l'Hirak, les palestiniennes et ukrainiennes victimes de la folie des Hommes et toutes celles, victimes de guerres et de misères, migrantes et réfugiées. Et aussi les américaines affrontant la politique sexiste de Trump et se battant pour retrouver le droit à l'IVG que les Andorranes n'ont toujours pas...



Mais malgré cette actualité anxiogène, la manif de 500 personnes était joyeuse, mêlant femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, émaillée de haltes symboliques devant la mairie, le palais de justice et la préfecture, d'interventions politiques et syndicales, de slogans et de chants féministes.

Pour cela aussi merci à toutes.tous !!



# L'AGENDA : OÙ SORTIR DANS LES PO?

**JEUDI 20 MARS**

**Manifestation  
retraité.es à Montpellier**

**SAMEDI 22 MARS**

**Journée internationale  
contre le racisme  
Manifestation 10h30  
place de la Victoire**

**JEUDI 28 MARS**

**Stage syndical:  
connaître ses droits et  
agir sur nos carrières.**

**VENDREDI 28 MARS**

**Ciné-débat:  
film "Jouer avec le feu"  
à 18h30 au cinéma  
Castillet**

**MARDI 1 AVRIL**

**France Travail : en grève le  
1er avril pour le maintien de  
nos missions**

**VENDREDI 4 AVRIL**

**Stage syndical FSU-SNUipp:  
"L'éducation prioritaire:  
comment en faire une vraie  
priorité?"**

**15/16 MAI**

**Stage syndical SNES-FSU:  
"Mixité sociale et  
scolaire"**

**MARDI 20 MAI**

**Stage syndical FSU:  
Relation  
AESH-Enseignant**

**JEUDI 19 JUIN**

**Stage syndical FSU:  
AESH: "Boîte à outils,  
pour faciliter  
l'accompagnement"**

FSU66 - Bulletin trimestriel

de la Section départementale de la Fédération Syndicale Unitaire -  
18 rue Condorcet - 66000 PERPIGNAN e-mail: fsu66@fsu.fr <http://fsu66.fsu.fr>  
Directrice de la Publication: Géraldine MORALES Crédit photo: David DEIXONNE